

## Le centre social municipal de La Bastide a rouvert ses portes

**Le centre social municipal de La Bastide reprend progressivement ses activités, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

Pour les **démarches administratives et les demandes d'emploi et de formation** des habitants de La Bastide, une permanence est organisée sur rendez-vous.

**Renseignements au 05 55 38 36 02.**

Concernant **l'aide aux devoirs**, qui a repris depuis le 12 mai, dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité : des petits groupes de 4 pour les collégiens et de 2 pour les élémentaires sont accueillis quotidiennement durant des séances de 2 heures. Ces séances sont pour eux l'occasion de travailler sur les gestes barrières, d'échanger sur le confinement, de s'initier aux outils informatiques mis à leur disposition et de reprendre les apprentissages.

**Une permanence téléphonique d'aide aux devoirs est maintenue au 06 08 36 54 35 tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h à 17h.**

Une vigilance particulière est portée à la sécurité de l'accueil du public, le port du masque est obligatoire, et du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée du centre social.

*Centre social de La Bastide  
32 rue Camille Pissarro  
Renseignements au 05 55 38 36 02*